DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Jérôme AUSLENDER à Cécile AUDET, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Christophe CERVANTES à Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mesdames Nicaise JOSEPH et Pascaline BIDOUNG arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Pierre MIQUEL.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à Madame Pascaline BIDOUNG.

Rapport N° 19
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU TITRE DE L'EGALITÉ DES DROITS

Ne prennent pas part au vote de la délibération N° 19 : - Isabelle LAVEST en tant que membre de l'Assemblée Générale de l'association Les Amis du Rio - Cécile AUDET en tant que membre de l'Association départementale des pupillles de l'enseignement public du Puy-de-Dôme.

La Ville de Clermont-Ferrand a décidé de faire de la lutte contre les discriminations, de la promotion de la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes des enjeux forts du mandat municipal. Conscient que les associations ont un rôle important dans ces domaines, la Municipalité a souhaité réorienter ses financements en la matière, et ainsi soutenir des initiatives concrètes qui contribueront à développer plus d'égalité entre tous et toutes.
Pour la deuxième année consécutive, nous avons lancé un appel à projet sur ces thématiques importantes.

Deux axes ont été ciblés :

- Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes,
« Favoriser la mixité »
Stéréotypes et freins ont pour conséquence une altération de la mixité dans certains secteurs de notre société, les métiers en sont un exemple mais ne sont pas le seul domaine concerné par les stéréotypes de genre. Ainsi, on retrouve cette non mixité dans des pratiques sportives, dans des pratiques culturelles, dans l'engagement politique et citoyen, dans les usages des espaces … Or, la mixité est aussi un vecteur d'innovation et de créativité. Elle aide les femmes et les hommes à sortir d'un carcan social dans lequel elles.ils ne se retrouvent pas. C'est bien en favorisant la mixité que nous pourrons aller vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans notre société.

- Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité
« Handicap, cassons les clichés »
Lorsque l'on est différent.e, le regard de l'autre est souvent le premier handicap. Les stéréotypes se fondent en partie sur l'idée reçue que les membres d'un groupe distinct se ressemblent tous ou peuvent être classés dans un nombre restreint de catégories. Ceci est d'autant plus vrai pour les quelques cas de personnes handicapées représentées dans les médias qui, d'ailleurs, ne reflètent en rien la diversité de ces personnes. Or les handicaps sont divers, mais surtout nous devons voir les personnes au-delà du handicap dans tous les domaines de la société pour tendre à une société plus juste et plus inclusive.

Au total, quatorze associations ont répondu à l'appel à projet. Chaque action a été évaluée au regard d'une grille de notation prenant en compte la cohérence des objectifs avec les attentes de l'appel à projet, le public concerné, la dimension participative, l'aspect innovant et l'implantation du projet dans la vie locale. Compte-tenu de ces critères, 10 actions ont été retenues pour un montant total de 28 500 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif pour 2019.

Aussi il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver la répartition ci-après des aides financières et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

LIEU'TOPIE

LieU'Topie est une association qui s'inscrit dans une démarche d'Éducation Populaire. Elle a pour objectif d'apporter des réponses innovantes d'ordres sociales, culturelles, ou économiques. C'est un lieu de vie étudiant solidaire, de rencontres, d'échanges et de partage.
L'association propose l'organisation d'une semaine étudiante de l'Égalité qui aura lieu pendant la période de la Quinzaine de l'Égalité. Plusieurs soirées sont prévues à savoir une projection-débat, des conférences-débat, des loisirs créatifs, du théâtre, des expositions, des jeux, des initiations et démonstrations… De nombreux thèmes seront abordés comme le sexisme dans les médias, la mobilité des femmes en France, les parcours professionnels atypiques loin des stéréotypes de genre, la santé sexuelle et l'éducation à la sexualité, l'homophobie...

- Coût total de l'action : 7 750 €
- Cofinancements sollicités : Le CROUS pour 1 500 €, l'UCA pour 2 000 € et 850€ en ressources propres.
- Subvention sollicitée : 2 500 €
- Subvention proposée : 2 500 €

LES AMIS DU RIO

L'association Les amis du Rio a pour objet de gérer et développer le cinéma le Rio, en lui assurant sa mission de cinéma d'art et essai, recherche, patrimoine et jeunesse. Le Rio est un cinéma de quartier implanté dans les quartiers Nord de Clermont-Ferrand. Il œuvre toute l'année à la diffusion de films d'auteur.rice.s Francais.e.s et étranger.e.s, anciens ou récents, en direction d'un large public.
L'association propose un cycle de ciné-rencontres avec l'accueil de réalisatrices afin de donner de la visibilité au travail de ces femmes cinéastes. En parallèle, des séances seront proposées aux collégien.ne.s et aux lycéen.ne.s sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes accompagnées de documents pédagogiques et d'un échange à l'issue de la séance.

- Coût total de l'action : 5 400 €
- Cofinancements en ressources propres : 1 250 €
- Subvention sollicitée : 4 150 €
- Subvention proposée : 4 150 €

A.N.I.S ÉTOILÉ

Dans la perspective du développement de pratiques citoyennes et solidaires, l'association a pour objet de sensibiliser, éduquer, former tous les publics aux multiples facettes de la thématique de l'alimentation, et, dans la mesure du possible, de leurs réseaux d'interactions.
Dans le cadre du Festival Saveurs sans Frontières, l'association propose la création d'une exposition sur le thème « equality en cuisine », elle sera exposée sur les différents lieux au cours du Festival. Parallèlement, le comité de pilotage, les bénévoles, les restaurateur.rice.s et les migrant.e.s participants soit environ une quarantaine de personnes seront formé.e.s dans le but de déconstruire les stéréotypes et favoriser la mixité au sein de tous les événements du festival.

- Coût total de l'action : 6 500 €
- Cofinancements en ressources propres : 1 500 €
- Subvention sollicitée : 5 000 €
- Subvention proposée : 5 000 €

MY GIRL'S STREET

L'objet principal de l'association est de mettre en place des actions de sensibilisation et des activités pour la protection des femmes dans la rue et dans les lieux publics.
Dans cette démarche l'association propose l'organisation de douze cours de Krav-maga à destination des femmes pour que chacune d'entre elles puisse connaître les bases du krav-maga pour pallier à des situations de harcèlement de rue. Le Krav-maga fait travailler à la fois le physique et le mental ce qui permet aux femmes de gagner de la confiance en elles.

- Coût total de l'action : 3 807 €
- Cofinancements sollicités : Aucun
- Subvention sollicitée : 3 807 €
- Subvention proposée : 2 350 €

ASSOCIATION TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, LA DIVERSITE HUMAINE UNE RICHESSE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'un des objectifs phares de l'association est de soutenir et aider tou.te.s les citoyen.ne.s quelles que soient leurs origines et leurs croyances en vue de favoriser l'insertion sociale et le développement de la vie culturelle, économique, sociale et citoyenne tout en valorisant la diversité humaine et en luttant contre toutes formes de discrimination.
Dans ce cadre, l'association souhaite réaliser un court-métrage intitulé « Femmes actives de leur cité » qui sera par la suite présenté dans différentes manifestations. Aussi, elle propose la réalisation d'affiches éducatives pour sensibiliser un large public sur les violences faites aux femmes. Enfin, l'association organisera une soirée débat portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

- Coût total de l'action : 10 905 €
- Cofinancements sollicités : Le FIPD pour 3 000 €, le CGET pour 1 000 € et 305 € en ressources propres
- Subvention sollicitée : 3 000 €
- Subvention proposée : 3 000 €

FICELLE ET COMPAGNIE

Cette association a pour but de promouvoir prioritairement sur la région Auvergne le théâtre forum sous toutes ses formes ainsi que toutes pratiques se référant à l'éducation populaire.
A ce titre, l'association va mettre en œuvre des ateliers de théâtre forum en partenariat avec les associations de quartier du territoire Nord de la ville. Dans un premier temps, il sera organisé cinq journées d'ateliers de théâtre forum, visant la création collective d'une scène de théâtre forum sur la question des inégalités entre les hommes et les femmes. À la suite de ces ateliers, les femmes engagées dans le projet joueront les scènes créées dans une salle de spectacle lors d'une soirée ouverte à tout public.

- Coût total de l'action : 6 000 €
- Cofinancements sollicités : Aucun
- Subvention sollicitée : 6 000 €
- Subvention proposée : 3 000 €

LEE VOIRIEN

L'association a pour but l'organisation de manifestations culturelles, la création artistique, l'encouragement des arts, d'être entrepreneuse de spectacles vivants et toutes activités s'y rapportant directement ou indirectement.
Dans ce cadre, l'association propose la création d'un spectacle jeune public et familial "Le Petit chaperon rouge qui voit tout noir" avec pour actrice principale, une personne déficiente visuelle. Ce spectacle sera joué pendant au moins un an avec une première date en décembre 2019. Enfin, il sera suivi d'un débat pour sensibiliser à la question du handicap, valoriser la différence, lutter contre les discriminations et changer les mentalités pour faire de l'enfant un.e futur citoyen.ne tolérant.e

- Coût total de l'action : 7 190 €
- Cofinancements sollicités : La DRAC pour 500 €, le département pour 500 € et 1 000 € en ressources propres.
- Subvention sollicitée : 1 000 €
- Subvention proposée : 1 000 €

COMITE VALENTIN HAÜY POUR DE CLERMONT-FERRAND – PUY DE DÔME

L'association a pour but d'unir, de seconder les personnes et les œuvres qui s'occupent d'eux, d'étudier, de propager, d'appliquer tout ce qui peut concourir à l'instruction et au patronage des aveugles et enfin de vulgariser la prophylaxie de la cécité.
Le comité local de Valentin Haüy souhaite permettre aux personnes déficientes visuelles d'assister à des spectacles de théâtre. Pour ce faire, il propose de mettre en place deux séances d'audiodescription pour des spectacles vivants.

- Coût total de l'action : 3 300 €
- Cofinancements sollicités : 300 € en ressources propres.
- Subvention sollicitée : 3000 €
- Subvention proposée : 3000 €

ASSOCIATION DES PETITS DÉBROUILLARDS AUVERGNE RHÔNE ALPES

La culture scientifique et technique apporte une contribution fondamentale à l'éducation et à la formation des citoyen.ne.s. Cette culture ne peut s'acquérir que par la pratique, l'échange, le débat et ce à tout moment de la vie et en étroite liaison avec le quotidien.
Dans cette démarche, l'association propose de mettre en relation deux clubs scientifiques de jeunes, l'un du collège Blaise Pascal, l'autre du Centre de Rééducation pour Déficients Visuels afin de réfléchir ensemble pour rendre accessible et favoriser la participation de jeunes en situation de handicap visuel a une manifestation publique d'éducation populaire de type carnaval.

- Coût total de l'action : 4 859 €
- Cofinancements sollicités : La fondation Blaise Pascal pour 800 €
- Subvention sollicitée : 4 059 €
- Subvention proposée : 2 000 €

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU PUY DE DÔME

Fondée sur les valeurs de laïcité et de solidarité, l'association favorise et complète l'action de l'enseignement public, contribue à l'éducation et à la formation des enfants, des jeunes et des adultes, tout particulièrement de celles et ceux victimes de la pauvreté et de l'exclusion sociale ou en situation de handicap.
L'association programmera 35 demi-journées de formation à l'attention des animateur.rice.s et des directeur.rice.s d'accueil collectif de mineur.e.s qui auront pour objectifs de former à l'accueil des enfants en situation de handicap dans leurs structures afin de faciliter l'inclusion de ces enfants, de savoir appréhender l'environnement de l'enfant en situation de handicap et enfin de connaître les ressources sur le territoire.

- Coût total de l'action : 5 000 €
- Cofinancements sollicités : Aucun
- Subvention sollicitée : 5 000 €
- Subvention proposée : 2 500 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le -2 DEC. 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe à l'Égalité des Droits

Manuela FERREIRA DE SOUSA